



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 17 juillet 2013

La Poste : l'urgence est au développement d'un service public postal de qualité

L'offensive de La Poste et de l'État à l'encontre du service public postal en lien avec les missions de service public qui sont confiées à l'entreprise reprend de plus belle.

Le contrat d'entreprise anciennement contrat de service public et le projet de plan stratégique n'augurent rien de bon, tant leur contenu est orienté sur la rentabilité financière à court terme.

La Poste s'engage de nouveau dans une vague de fermetures des plate formes industrielles du courrier (PIC), des centres de traitements du courrier (CTC) et de plusieurs bureaux de poste, ce qui va à l'encontre complète des attentes des usagers et détériore l'emploi et les conditions de travail des postières et postiers.

Pour la CGT, d'autres choix sont possibles et indispensables pour assurer l'avenir des postiers et de La Poste. L'entreprise doit mettre l'être humain au centre de son organisation et de ses finalités afin d'assurer le maintien et le développement d'un service public postal de qualité répondant aux besoins des usagers. Une forte présence postale sur l'ensemble du territoire est un des moyens de lutter contre la désertification et contribue à l'essor économique et social des départements et des communes.

Un service public postal de qualité passe notamment par :

- - la mise en œuvre d'un réseau de bureaux de Poste de plein exercice sur tout le territoire,
- - la distribution quotidienne du courrier par des agents de la Poste, des colis et de la presse à J+1 sur l'ensemble du territoire, la mise en œuvre de moyens permanents pour tendre vers le H+, c'est à dire vers une distribution le jour même,
- - le développement des activités financières de la Banque Postale au sein du groupe La Poste et leur rôle social par le droit au compte et à l'épargne pour tous et pour le financement des besoins collectifs à travers notre proposition d'un pôle financier public au service de l'intérêt général,
- la recherche et le développement de services autour des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- l'unité et la complémentarité de toutes ses activités au sein de La Poste avec une ré-internalisation des activités afin de permettre entre autre une diversité des activités proposées et une cohérence de ces dernières,
- Des personnels en nombre suffisant, formés pour rendre ce service public et reconnus dans leurs qualifications en termes de salaire.

Il y a urgence à recréer une synergie entre les métiers qui soit basée sur l'emploi et la satisfaction des usagers. Une intervention massive des salariés et des usagers est incontournable pour imposer un changement rapide et durable des orientations.

La CGT appelle l'ensemble des salariés à poursuivre et amplifier toutes les initiatives locales avec les usagers et à se mobiliser lors de la journée interprofessionnelle du 10 septembre.